

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

VENDREDI 5 JUILLET 1918

M. Duray (**Note** : Emile), bourgmestre d'Ixelles, et M. le sénateur Mesens (**Note** : Edmond), bourgmestre d'Etterbeek, sont morts l'un et l'autre il y a une quinzaine de jours. Il s'agit de les remplacer à la tête de l'administration des deux communes. La règle qui s'indique au point de vue belge et qui depuis l'occupation a généralement été suivie jusqu'ici dans des cas analogues, c'est qu'un des échevins, désigné par ses collègues, devienne faisant fonctions et qu'on ne mette pas l'autorité supérieure dans le cas de nommer un bourgmestre – car l'autorité supérieure, pour le moment, c'est le ministère activiste et l'Occupant – , et il faut éviter le plus possible leur immixtion dans les affaires communales. Aussi le collège échevinal d'Ixelles et celui d'Etterbeek s'empressent-ils de demander chacun à l'un de leurs membres de « *faire fonctions* » de bourgmestre. Pour Ixelles, ce « *bourgmestre provisoire* » serait M. le député Cocq; pour Etterbeek, M. Godaux. Mais l'autorité allemande fait savoir aux deux administrations communales qu'elle n'admet pas de situation provisoire et

entend nommer un bourgmestre ; elle consent, d'ailleurs, à nommer M. Cocq et M. Godaux. Ceux-ci accepteront-ils une nomination de l'ennemi ? Cela n'est pas du tout de leur goût. Cependant l'on a des raisons très sérieuses de craindre que s'ils n'acceptent pas – entraînant, naturellement, ainsi un refus de leurs collègues, à qui la place serait offerte –, l'autorité allemande ne profite de l'occasion pour investir des fonctions de bourgmestre quelque individu pris en dehors du conseil et choisi parmi les « *activistes* ». Que faire ? La question est discutée dans une réunion convoquée à la Société Générale et à laquelle assistent, notamment, des sénateurs et députés des divers partis. Les avis sont partagés ; on semble d'accord pour admettre, en vertu de la théorie du moindre mal, que MM. Cocq et Godaux feront mieux d'accepter, car il y a, surtout en ce moment d'intense propagande flamingante, grand intérêt à ne pas mettre la direction des grandes administrations communales à la merci du Conseil de Flandre et de ses agents. Des parlementaires qui se seraient certainement montrés l'an dernier hostiles à tout compromis dans la question soulevée, ne sont pas les derniers aujourd'hui à conseiller à MM. Cocq et Godaux de se laisser nommer par l'Occupant. C'est une de ces solutions, de ces adaptations aux nécessités de fait telle que nous en avons déjà vue plus d'une depuis quelque temps et qu'amène insensiblement

la grande prolongation de l'occupation ennemie avec tous les effets qu'elle développe naturellement.

Notes de Bernard GOORDEN.

Fernand **COCQ** (1861-1940) : il sera bourgmestre d'Ixelles, de 1918 à 1921.

Eugène **GODAU**X (18 ??-19 ??) : il sera bourgmestre de 1918 à 1924.

L'« *Aperçu historique sur l'Activisme* » (Bruxelles, Dewarichet-Lamertin ; 1929, 150-IV pages) constitue l'introduction (pages XVII-LXVI) aux **Archives du Conseil de Flandre (*Raad van Vlaanderen*)** qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge ; Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. (« *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* »).

Voici la table des matières détaillée, qui ne figurait pas dans cet ouvrage de 1928 :

<http://www.idesetautres.be/upload/APERCU%20HISTORIQUE%20ACTIVISME%201929%20TABLE%20MATIERES%20LIGUE%20NATIONALE%20UNITÉ%20BELGE.pdf>

Les 10 (dix) chapitres ont été republiés, séparément sur

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

La totalité des ***Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)***, op. cit., est disponible (une centaine de documents) sur

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>